

Loi « Rist » : l'URPS ML PACA s'oppose fermement à cette Loi

Écrit par URPS ML PACA

Mardi, 07 Février 2023 17:10 - Mis à jour Mardi, 07 Février 2023 18:12



Adoption en 1^{ère} lecture de la Loi « Rist » visant l'accès direct aux paramédicaux

L'URPS ML PACA s'oppose fermement à cette Loi qui promet une baisse intolérable de qualité pour les soins des Français

Face à ce qu'elle considère comme une nouvelle marque du mépris total des pouvoirs publics pour les médecins libéraux, l'Union a décidé de suspendre sa participation à toutes les discussions en cours sur l'organisation des soins non programmés en région PACA, notamment dans l'organisation du service d'accès aux soins (SAS). L'Union s'était pourtant mobilisée depuis la première heure pour copiloter la structuration des services d'accès aux soins dans le Var et les Bouches-du-Rhône.

Les représentants de l'URPS ML PACA sont disponibles pour toute demande d'interview

Contactez-nous au 06 62 82 71 62 ou au 07 84 90 83 16

Laurent SACCOMANO, Président de l'URPS ML PACA : «La Loi RIST dont la première mouture a été adoptée en première lecture à l'Assemblée, promet une baisse de la qualité des soins qui est intolérable. Elle n'apportera rien de positif pour la santé des Français, en autorisant des professionnels non-médecins à pratiquer la médecine.

Cette Loi est **une nouvelle marque de l'absence de considération totale de la part des pouvoirs publics vis-à-vis du rôle primordial des médecins libéraux dans l'organisation des soins.**

L'une des missions fondatrices de l'URPS ML PACA est tout particulièrement de participer à l'organisation de l'offre de soins. Elle innove et mobilise au quotidien les médecins libéraux de toute la région

qui déploient des structures (CPTS, Maisons de santé pluriprofessionnelle

, maisons médicales, pôles de santé) pour permettre à tous les acteurs de la santé de travailler ensemble afin d'améliorer la prise en charge de tous les français

, y compris les soins non programmés.

Elle a ainsi été moteur pour construire les premiers SAS (Services d'accès aux Soins) dans le Var et les Bouches du Rhône.

Pourtant, cette Loi balaie d'un revers de main tous les efforts entrepris par les médecins libéraux en ouvrant démagogiquement la voie à une désorganisation totale

Loi « Rist » : l'URPS ML PACA s'oppose fermement à cette Loi

Écrit par URPS ML PACA

Mardi, 07 Février 2023 17:10 - Mis à jour Mardi, 07 Février 2023 18:12

des soins.

Pour dénoncer cette situation ubuesque, l'URPS ML PACA suspend sa participation aux travaux de mise en place du SAS.»